



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 12 Décembre 2023

Rapport 1.7 de l'exécutif régional : Rapport Egalité Femmes / Hommes 2023

Déclaration de Julien Bernard au nom de la CGT

Le rapport qui nous est soumis présente les actions du Conseil Régional en matière d'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques et l'écosystème régional. Pour la CGT, la dimension d'égalité effective est une priorité, en particulier l'égalité professionnelle et salariale. C'est une responsabilité sociétale mais pas seulement, ce devrait être aussi une responsabilité sociale et économique. Nous pensons que le Conseil Régional doit pouvoir faire plus qu'inciter, il peut et doit aussi exiger, notamment dans une indispensable éco-socio-conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises. Nous rappelons que cette demande n'a rien d'impossible à réaliser puisque des obligations existent pour les entreprises et que cette démarche serait incitative, valorisante, concrète et progressiste.

Avec ces réserves, la CGT votera pour ce rapport.